

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 9 MAI 2011**

Séance ordinaire du conseil du 9 mai 2011 tenue au Centre récréatif et communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau à 19 heures sous la présidence de monsieur Réal Rochon, maire.

PRÉSENCES :

Eric Ethier, Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron et Claude Blais tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence du maire.

Étaient aussi présents le directeur général / greffier M. Jean-Marie Gauthier, la directrice générale / greffière adjointe Mme Céline Bastien ainsi que 8 personnes dans l'assistance.

Le conseiller Daniel-Luc Tremblay a motivé son absence.

La séance ordinaire est maintenant ouverte, il est 19 h 00.

2011-05-159 ÉTUDE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC LES AJOUTS

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts tel qu'il suit tout en gardant le varia ouvert :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1- **LÉGISLATION :**

1-1 Adoption de l'ordre du jour

1-2-A Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2011

1-2-B Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2011

1-3 Autres matières

- a) École secondaire et Sacré-Cœur de Gracefield
- b) Démission d'un pompier à temps partiel
- c) Dépôt du certificat des personnes habiles à voter – règlement no. 96-2011
- d) Nomination d'un représentant au ROSBL Maison Entraide
- e) Demande d'annexion d'une partie de territoire par la municipalité de Lac Sainte-Marie
- f) Ouverture de la soumission 07-2011
- g) Octroi de la soumission 07-2011

2 ADMINISTRATION :

- 2-1 Adoption des comptes et des chèques au 30 avril 2011
- 2-2 Engagement des dépenses – mai 2011
- 2-3-A Dépôt du rapport sur les dépenses reliées aux délégations de pouvoir – avril 2011
- 2-3-B Dépôt du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales – avril 2011
- 2-3-C Dépôt des deux états comparatifs conformément à l'article 105.4 de la LCV
- 2-4 Reddition des comptes 2010
- 2-5 Imputation des dépenses – dossiers Louise Major et Imelda Monette
- 2-6 Formation obligatoire pour les élus : Le Comportement éthique
- 2-7 Repas lors des comités
- 2-8 Autorisation de paiement –Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Ass.
- 2-9 Tournoi de golf annuel – municipalité de Blue Sea

- 2-10 Journée de la Famille – 14 mai prochain
- 2-11 Formation Web – Procédures de recouvrement et ventes pour taxes
- 2-12 Coopérative jeunesse de service de Gracefield
- 2-13 Tournoi de golf – Jean-Claude Branchaud
- 2-14 Location d'une génératrice

3- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE POUR 15 MINUTES

4- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

- 4-1 Désignation d'un nouveau chemin – chemin des Terres
- 4-2 Désignation d'un nouveau chemin – chemin des Tournesols
- 4-3 Modification du nom de la rue Boisvenue
- 4-4 Demande à la Commission de protection du territoire agricole

5- TRANSPORT:

- 5-1 Dépôt de l'ouverture de soumission no. 06-2011
- 5-2 Achat de chlorure de calcium en flocons
- 5-3 Renouvellement – repérage Boomerang pour la rétrocaveuse Case 2002
- 5-4 Avis de motion afin de verbaliser une partie du chemin Whyte
- 5-5 Offre de contrat pour le déneigement et le déglçage du chemin de Point Comfort

6- HYGIÈNE DU MILIEU :

- 6-1 Éco centre régional
- 6-2 Éco centre municipal
- 6-3 Embellissement de la ville
- 7- **LOISIR ET CULTURE :**
 - 7-1 Renouvellement d'adhésion – Loisir Sport Outaouais
 - 7-2 Approbation de la commande de matériel pour la bibliothèque
 - 7-3 Comité des loisirs
- 8- **SÉCURITÉ PUBLIQUE :**
- 9- **RAPPORT DES COMITÉS :**
- 10- **PÉRIODE DE QUESTIONS :**
- 11- **CORRESPONDANCES**
- 12- **VARIA:**
- 13- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-05-160 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2011**

ATTENDU QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont

reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2011 soit adopté tel que rédigé par le directeur général / greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-161 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 AVRIL 2011

ATTENDU QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Eric Ethier, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2011 soit adopté tel que rédigé par le directeur général / greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Le représentant scolaire de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield M. Jérémie Milljour-Lafond n'est pas présent.

2011-05-162 ACCEPTATION DE LA DÉMISSION D'UN POMPIER À TEMPS PARTIEL

ATTENDU QUE Jean-Marie Gauthier a remis sa démission en tant que pompier à temps partiel, démission effective le 17 avril 2011;

ATTENDU QUE M. Gauthier était pompier depuis plus de 47 ans;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'accepter la démission en date du 17 avril 2011 de M. Jean-Marie Gauthier qui était pompier à temps partiel.

Il est de plus résolu de remercier M. Gauthier pour son implication au sein du service incendie.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Note au procès-verbal :

Le directeur général/greffier dépose le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement #96-2011 décrétant une dépense et un emprunt de 294 000 \$ pour l'acquisition d'un immeuble situé au 30 rue Principale ainsi que sa rénovation et ordonnant de tels travaux.

2011-05-163 REPRÉSENTANTE AU CA DU ROSBL MAISON ENTRAIDE

Il est proposé par le conseiller Claude Blais et résolu,

De nommer Madame Jocelyne Johnson représentante de la ville de Gracefield au conseil d'administration du ROSBL Maison Entraide et de nommer Monsieur Eric Ethier à titre de substitut.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

**2011-05-164 DEMANDE D'ANNEXION D'UNE PARTIE
DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE
GRACEFIELD**

ATTENDU QU' en 2004, la municipalité de Lac Sainte-Marie a reçu une demande d'annexion d'une partie du territoire de la ville formulée par les résidents de la partie sud du lac Pémichangan, connu comme étant la baie de Knight et une partie de l'île à Chantigny ;

ATTENDU QUE de par sa résolution 2004-04-071 la ville de Gracefield s'opposait fortement à cette demande d'annexion ;

ATTENDU QU' en 2006, la municipalité de Lac Sainte-Marie a adopté le règlement #2006-02-004 concernant l'annexion d'une partie du territoire de la ville de Gracefield ;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac Sainte-Marie a adopté la résolution 2011-04-108 demandant au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire de nommer un conciliateur aux fins du partage de l'actif et du passif relatifs

au territoire visé par l'annexion d'une partie de la ville de Gracefield à la municipalité de Lac Sainte-Marie;

ATTENDU QUE

l'acceptation d'une telle demande par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire aurait peut-être pour effet de jurisprudence et que les autres municipalités limitrophes tel que les municipalités de Kazabazua, Cayamant, Blue Sea, Bouchette pourraient aussi demander l'annexion d'une partie du territoire de la ville de Gracefield;

ATTENDU QUE

le retrait de ce territoire de la ville de Gracefield causerait un déséquilibre financier important à l'ensemble de la ville;

ATTENDU QUE

les services dispensés aux contribuables de ce secteur sont de qualités suffisantes et comparables à l'ensemble des services dispensés sur le territoire de la ville et ne sont pas remis en cause par les demandeurs de cette annexion;

EN CONSÉQUENCE

il est proposé par le conseiller Eric Ethier et résolu,

D'informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, Monsieur Laurent Lessard que la ville de Gracefield demeure fermement sur ses positions et s'oppose au projet d'annexion d'une partie de son territoire en faveur de la municipalité de Lac Sainte-Marie.

Il est aussi résolu de demander au Ministre Laurent Lessard de se prononcer en refusant la demande d'annexion déposée.

Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit expédiée à la municipalité de Lac Sainte-Marie, à la députée de Gatineau, Madame Stéphanie Vallée ainsi qu'au directeur régional par intérim de l'Outaouais du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire Monsieur Yannick Gignac.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Note au procès-verbal :

Dépôt de l'ouverture de la soumission 07-2011.

Le point 1-3-G : octroi de la soumission 07-2011 est reporté.

**2011-05-165 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX
/ AVRIL 2011**

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier,
appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes et approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, selon les listes ci-annexées sous la cote 2011-05-165 faisant partie intégrante de ce procès-verbal pour un montant total 383 243.54 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-166 ENGAGEMENT DE DÉPENSES / MAI 2011

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron,
appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés :

| | |
|-------------------|--------------|
| Administration | 474.67 \$ |
| Incendie | 2 585.53 \$ |
| Transport | 50 353.02 \$ |
| Loisir et culture | 11 049.38 \$ |

Il est de plus résolu, que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2011-05-166.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Dépôt de rapports :

Dépôt par la trésorière des dépenses autorisées par tout responsable d'activité budgétaire dans le cadre de la délégation de pouvoir permis selon le règlement #85-2010 pour le mois d'avril 2011.

Dépôt de rapports :

Dépôt par la trésorière du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales – avril 2011.

Dépôt de rapports :

La trésorière dépose les états comparatifs du premier semestre conformément à l'article 105.4 de la L.C.V.

2011-05-167 REDDITION DES COMPTES 2010

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 485 907\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien

courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE

la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'

un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ;

EN CONSÉQUENCE

il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que la ville de Gracefield informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-05-168 IMPUTATION DES DÉPENSES - DOSSIERS
LOUISE MAJOR ET IMELDA MONETTE**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

Que les dépenses pour les dossiers de règlement d'entente pour Louise Major et Imelda Monette soient imputées aux postes budgétaires suivants :

59 13104 000 = 3 101.02 \$

59 13120 000 = 2 116.57 \$ et la balance du montant à payer soit imputée au poste budgétaire 02 41500 999.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-169 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES ÉLUS – COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser une dépense au montant de 637.98 \$ à la Fédération Québécoise des municipalités pour la formation obligatoire des élus ayant pour titre le Comportement éthique qui se tiendra à Gracefield le 9 septembre prochain.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-170 REPAS LORS DES COMITÉS

ATTENDU QUE les comités de travail débutent vers 16 /17 h en raison des ordres du jour très chargés;

ATTENDU QUE cette pratique est en vigueur à la MRCVG ainsi qu'à la Commission scolaire des Hauts-Bois;

ATTENDU QUE cette façon de faire est plus performante que de débiter les comités de travail à 19 heures;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'autoriser les dépenses nécessaires à l'achat de repas lors de la tenue des comités de travail.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-05-171 AUTORISATION DE PAIEMENT –
DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT
& ASSOCIÉS**

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier,
appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser le paiement à la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés au montant de 5 347.89 \$ dans les dossiers suivants :

Dossier : Ressources humaines (facture no. 2541) : 843.05 \$
Dossier : Ressources humaines (facture no. 2505) : 205.65 \$
Dossier ; Ressources humaines (facture no. 2526) : 916.64 \$
Dossier : Consultation générale (facture no. 2504) : 1 609.66 \$
Dossier : Règlement d'emprunt (facture 2525) : 1 036.72 \$
Dossier ; Système sanitaire, (715 chemin Poisson-Blanc) (facture 2524) : 736.17 \$

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

**2011-05-172 TOURNOI DE GOLF ANNUEL –
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford,
appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que Messieurs Réal Rochon et Claude Blais participent au tournoi de golf de la municipalité de Blue Sea qui se tiendra le samedi 4 juin prochain à Messines au montant de 125 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-173 JOURNÉE DE LA FAMILLE

ATTENDU QUE la journée de la Famille se tiendra le 14 mai prochain;

ATTENDU QUE l'organisme Vallée de la Gatineau en santé a demandé à la ville de participer à la journée en procédant à la location de structures gonflables;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Eric Ethier et résolu,

D'autoriser la location de structures gonflables pour un montant de 854.44 \$ taxes incluses pour la journée de la Famille qui se tiendra le 14 mai prochain à Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

2011-05-174 FORMATION WEB – PROCÉDURES DE RECOUVREMENT ET VENTES POUR TAXES

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu

D'autoriser Louise Carpentier à participer à une formation Web ayant pour titre Procédures de recouvrement et ventes pour taxes qui se tiendra le 25 mai prochain au coût de 100 \$ plus les taxes applicables.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-175 COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICE DE GRACEFIELD

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu

D'accorder une aide financière au montant de 500 \$ à la Coopérative jeunesse de services (CJS) de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-176 TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION JEAN-CLAUDE BRANCHAUD

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser la participation d'un quatuor pour le tournoi de golf de la Fondation Jean-Claude Branchaud qui se tiendra le 8 juin prochain au Club de golf Algonquin, au montant de 600 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-177 LOCATION D'UNE GÉNÉRATRICE

ATTENDU QU'

il est survenu un bris majeur à la station de pompage;

ATTENDU QUE nous avons dû procéder à la location d'une génératrice 347/600 volts;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser le paiement de la facture de Génératrice Drummond pour la location de la génératrice pour la station de pompage pour une dépense de 3 645.60 \$ comprenant la location de la génératrice 300KW, le transport aller-retour ainsi que les taxes applicables.

Il est de plus résolu que cette dépense sera imputée au remboursement en vertu du programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2010 à 2013.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-178 DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU CHEMIN – CHEMIN DES TERRES

ATTENDU QUE sur le chemin du Lac-Désormeaux, il y a un embranchement qui sert d'entrée privée pour plusieurs propriétés ;

ATTENDU QUE de la façon dont les propriétés sont situées, si un appel d'urgence était placé, il pourrait être problématique de répondre à l'appel;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Eric Ethier, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que le nouveau chemin sur le lot 9B-7 rang 3 canton Northfield sur une distance approximative de .6 kilomètres soit nommé Chemin des Terres.

Que cette résolution soit expédiée à la Commission de toponymie du Québec pour officialisation et aussitôt cette dernière reçue qu'elle soit expédiée au service 9-1-1 ainsi qu'à la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-179 DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU CHEMIN

ATTENDU QUE Mme Léona Labelle et M. Lionel Paquette construiront un nouveau chemin afin d'y construire une résidence ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu

Que le nouveau chemin sur une partie du lot 39 rang C canton Wright sur une distance approximative de .3 kilomètre soit nommé Chemin des Tournesols, le tout après une rencontre avec le propriétaire du chemin.

Que cette résolution soit expédiée à la Commission de toponymie du Québec pour officialisation et aussitôt cette dernière reçue qu'elle soit expédiée au service 9-1-1 ainsi qu'à la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-180 MODIFICATION DU NOM DE LA RUE BOISVENUE

ATTENDU QUE suite au regroupement des trois anciennes municipalités, nous

avons une rue Parker et un chemin Parker;

ATTENDU QUE pour les contribuables, l'incidence la moindre était de renommer la rue Parker ;

ATTENDU QUE de par sa résolution 2010-09-379 adoptée le 13 septembre 2010, le nom de la Rue Parker était modifié pour se nommer Rue Boisvenue;

ATTENDU QUE le nom de Rue Boisvenue a été officialisé le 12 novembre 2010;

ATTENDU QUE suite à des informations remises par M. le maire, le propriétaire du fond de terre de l'ancienne Rue Parker, soit M. Patrick Parker avait donné ce terrain;

ATTENDU QUE suite aux nouvelles informations, nous devons modifier de nouveau le nom de la Rue Boisvenue;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

Que le nom de la Rue Boisvenue soit modifié pour se nommer Rue Patrick Parker.

Il est aussi résolu que la ville de Gracefield paiera les frais de changement d'adresse pour les citoyens qui ont déjà procédé au changement de nom pour la rue Boisvenue.

Que cette résolution soit expédiée à la Commission de toponymie du Québec pour officialisation et aussitôt cette dernière reçue, copie doit être expédiée au service 9-1-1 et à la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-181 DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

ATTENDU QUE Mme Wendy Courtney a déposé une demande auprès de la ville de Gracefield pour analyse et recommandation auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE cette dernière désire utiliser à des fins autres que l'agriculture une partie du lot 14 rang 6 canton de Wright, afin d'y construire une résidence;

ATTENDU QUE la fonctionnaire désignée au service d'urbanisme a remis ses recommandations au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le maire Réal Rochon et résolu,

Que la ville de Gracefield recommande à la Commission de protection du territoire agricole la présente demande pour les motifs suivants :

- Mme Courtney désire s'établir sur cette terre pour y pratiquer l'agriculture, soit faire l'élevage de petits animaux de ferme, cultiver des fruits et des légumes et vendre les produits de la ferme si ceux-ci sont assez abondants;
- 600 plants fruitiers ont déjà été semés par Mme Courtney et elle utilise les champs pour la récolte du foin et comme pâturage;
- le bâtiment de ferme le plus rapproché est situé à environ 1000 pieds et abrite environ 40 bêtes bovines;
- la demanderesse est propriétaire d'un autre terrain dans la Ville de Gracefield qui n'est pas assez grand pour y pratiquer l'agriculture;

- que cette demande ne contrevient pas à notre réglementation municipale.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Note au procès-verbal :

Dépôt de l'ouverture de soumission 06-2011

2011-05-182 ACHAT DE CHLORURE DE CALCIUM

ATTENDU QUE des soumissions par voie d'invitation ont été demandées pour l'achat de chlorure de calcium en flocons ;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux soumissions ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser l'achat de 39 ballots de 1 tonne métrique de chlorure de calcium en flocons du fournisseur Somavrac CC. Inc au montant de son offre, soit de 526.58 \$ chacun, taxes et frais de transport inclus.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-05-183 RENOUVELLEMENT – REPÉRAGE
BOOMERANG**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

De renouveler le repérage Boomerang pour la rétrocaveuse Case 2002 pour une période de 3 ans au montant de 490.11\$ taxes incluses, économisant ainsi un montant de 102 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

Est par la présente donné par la conseillère Jocelyne Johnson pour la présentation d'un règlement afin de verbaliser une partie du chemin Whyte (partie qui est déplacée).

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2011-05-184 OFFRE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DU CHEMIN DE POINT COMFORT

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec offre à la ville de Gracefield de procéder au déneigement et au déglacage du chemin de Point Comfort ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

D'accepter l'offre du ministère des Transports du Québec afin de procéder au déneigement et au déglacage du chemin de Point Comfort sur une distance de 23,766 km pour un montant de 92 091.87 \$ et ce pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes.

Il est de plus résolu d'informer le ministère des Transports du Québec que la partie du chemin Calumet soit de la route 105 jusqu'au pont a été renommé et porte maintenant le nom chemin de Point Comfort.

Il est aussi résolu que le directeur général est autorisé à signer le document intitulé «Marché» provenant du Ministère.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-185 ÉCO CENTRE RÉGIONAL

ATTENDU QUE la municipalité de Déléage demande à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau d'offrir la gratuité pour l'utilisation de l'éco centre à raison d'une (1) journée par mois;

ATTENDU QUE ceci encouragerait les citoyens à utiliser cette infrastructure;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'appuyer la municipalité de Déléage et de demander à la MRC d'instaurer la gratuité une journée par mois pour l'utilisation de l'éco centre.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-186 ÉCO CENTRE MUNICIPAL

ATTENDU QUE pour se rendre à l'éco centre municipal, nous devons utiliser un droit de passage appartenant à M. Gérard Paquette ;

ATTENDU QUE M. Paquette demande à la ville d’y construire des clôtures ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Eric Ethier, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D’autoriser une dépense estimée à 6 200 \$ pour l’installation de clôture de terrain ainsi que de clôture d’animaux pour le chemin conduisant à l’éco centre municipal.

Il est de plus résolu que l’éco centre sera aussi ouvert le mercredi à partir du 18 mai et ce jusqu’au 7 septembre prochain inclusivement.

Il est aussi résolu que les bennes qui sont présentement au garage municipal seront enlevés pour être transférés à l’éco centre.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2011-05-187 EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D’autoriser une dépense de 1 500 \$ pour l’achat de fleurs et d’arbustes pour l’embellissement de la ville.

Il est aussi résolu d’installer les affiches de bienvenue.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2011-05-188 RENOUVELLEMENT D’ADHÉSION – LOISIR SPORT OUTAOUAIS

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford,
appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

De renouveler l'adhésion de la Ville de Gracefield à Loisir
Sport Outaouais pour un montant de 340.75 \$ plus les taxes
applicables.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les
membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette
résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-189 APPROBATION DE LA COMMANDE DE MATÉRIEL POUR LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE Mme Denise P. Rochon a déposé
une commande de matériel à être
approuvée pour la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller
Claude Blais, appuyé du conseiller
Bernard Caron et résolu,

D'accepter la commande de matériel déposée par Mme Rochon
pour la bibliothèque de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les
membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette
résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-190 COMITÉ DES LOISIRS

ATTENDU QUE la résolution 2009-11-385 procédait
à la constitution des comités de
travail ;

ATTENDU QUE le président du comité des loisirs est
M. Daniel-Luc Tremblay;

ATTENDU QU' il y a lieu de changer le président du dit comité ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais et résolu,

De nommer Eric Ethier président du comité des loisirs en remplacement de M. Daniel-Luc Tremblay.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Note au procès-verbal :

Aucun rapport de comité.

Période de questions.

Les sujets discutés durant la période de questions sont déposés en annexe au procès-verbal.

AVIS DE MOTION :

Est par la présente donné par le conseiller Michael Gainsford pour la présentation d'un règlement afin de défendre le stationnement sur certaines rues ou certains chemins de la ville.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2011-05-191 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le maire Réal Rochon et résolu,

De lever la séance, il est présentement 19 h 55.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Le maire

Le directeur général /
greffier

Réal Rochon

Jean-Marie Gauthier

Approbation du procès-verbal :

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Réal Rochon
Maire